

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006638900053	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus SAINT LO AGGLO
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICES DE GESTION COMPTABLE DE
SAINT-LO

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : 05-ASSAINISSEMENT COLLECTIF AFFERM 430 (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	26
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	27
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 914 500,00	2 914 500,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 914 500,00	2 914 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 110 000,00	3 110 000,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 110 000,00	3 110 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 024 500,00	6 024 500,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 048 380,00	0,00	1 143 150,00	1 143 150,00	1 143 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 340,00	0,00	32 688,00	32 688,00	32 688,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 419 214,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 527 934,00	0,00	1 315 838,00	1 315 838,00	1 315 838,00
66	Charges financières	62 837,00	0,00	54 500,00	54 500,00	54 500,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	90 510,29	0,00	54 162,00	54 162,00	54 162,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 696 281,29	0,00	1 424 500,00	1 424 500,00	1 424 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	800 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	890 000,00	0,00	890 000,00	890 000,00	890 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 690 000,00	0,00	1 490 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
TOTAL		4 386 281,29	0,00	2 914 500,00	2 914 500,00	2 914 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 914 500,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 448 170,00	0,00	2 190 500,00	2 190 500,00	2 190 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	145 000,00	0,00	273 000,00	273 000,00	273 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 594 170,00	0,00	2 464 500,00	2 464 500,00	2 464 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 594 170,00	0,00	2 464 500,00	2 464 500,00	2 464 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL		3 044 170,00	0,00	2 914 500,00	2 914 500,00	2 914 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 914 500,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 040 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 770 000,00	0,00	2 260 000,00	2 260 000,00	2 260 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 770 000,00	0,00	2 290 000,00	2 290 000,00	2 290 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	262 000,00	0,00	234 200,00	234 200,00	234 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	21 139,64		35 800,00	35 800,00	35 800,00
Total des dépenses financières		283 139,64	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 053 139,64	0,00	2 560 000,00	2 560 000,00	2 560 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		500 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
TOTAL		2 553 139,64	0,00	3 110 000,00	3 110 000,00	3 110 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 110 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	694 000,00	0,00	920 000,00	920 000,00	920 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		694 000,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières		50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		744 000,00	0,00	1 620 000,00	1 620 000,00	1 620 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	800 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	890 000,00		890 000,00	890 000,00	890 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 740 000,00		1 490 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
TOTAL		2 484 000,00	0,00	3 110 000,00	3 110 000,00	3 110 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 110 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 040 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 143 150,00		1 143 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	32 688,00		32 688,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	140 000,00		140 000,00
66	Charges financières	54 500,00	0,00	54 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	890 000,00	890 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	54 162,00		54 162,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		600 000,00	600 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 424 500,00	1 490 000,00	2 914 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 914 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	450 000,00	450 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	234 200,00	0,00	234 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 260 000,00	0,00	2 260 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	100 000,00	100 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	35 800,00		35 800,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 560 000,00	550 000,00	3 110 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 110 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 190 500,00		2 190 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	273 000,00		273 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00		1 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	450 000,00	450 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 464 500,00	450 000,00	2 914 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 914 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	920 000,00	0,00	920 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	100 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		890 000,00	890 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		600 000,00	600 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 620 000,00	1 490 000,00	3 110 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 110 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 048 380,00	1 143 150,00	1 143 150,00
611	Sous-traitance générale	930 830,00	936 000,00	936 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	150,00	150,00	150,00
6156	Maintenance	1 700,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	30 000,00	30 000,00
618	Divers	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6287	Remboursements de frais	700,00	0,00	0,00
6288	Autres	110 000,00	160 000,00	160 000,00
63512	Taxes foncières	200,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 340,00	32 688,00	32 688,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	42 100,00	9 108,00	9 108,00
6218	Autre personnel extérieur	18 240,00	23 580,00	23 580,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 419 214,00	140 000,00	140 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 419 214,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 527 934,00	1 315 838,00	1 315 838,00
66	Charges financières (b) (8)	62 837,00	54 500,00	54 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	56 000,00	56 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 163,00	-1 500,00	-1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	90 510,29	54 162,00	54 162,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 696 281,29	1 424 500,00	1 424 500,00
023	Virement à la section d'investissement	800 000,00	600 000,00	600 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	890 000,00	890 000,00	890 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	890 000,00	890 000,00	890 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 690 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 690 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 386 281,29	2 914 500,00	2 914 500,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 914 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	13 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 500,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 448 170,00	2 190 500,00	2 190 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 413 170,00	2 190 000,00	2 190 000,00
7068	Autres prestations de services	35 000,00	500,00	500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	145 000,00	273 000,00	273 000,00
741	Primes d'épuration	145 000,00	145 000,00	145 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	128 000,00	128 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7588	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 594 170,00	2 464 500,00	2 464 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 594 170,00	2 464 500,00	2 464 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	450 000,00	450 000,00	450 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	450 000,00	450 000,00	450 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		450 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 044 170,00	2 914 500,00	2 914 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 914 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	0,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 770 000,00	2 260 000,00	2 260 000,00
2313	Constructions	110 000,00	110 000,00	110 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 660 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 770 000,00	2 290 000,00	2 290 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	262 000,00	234 200,00	234 200,00
1641	Emprunts en euros	262 000,00	234 200,00	234 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	21 139,64	35 800,00	35 800,00
Total des dépenses financières		283 139,64	270 000,00	270 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 053 139,64	2 560 000,00	2 560 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	450 000,00	450 000,00	450 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>450 000,00</i>	<i>450 000,00</i>	<i>450 000,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>105 000,00</i>	<i>450 000,00</i>	<i>450 000,00</i>
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. Régions</i>	<i>35 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>60 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>250 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	100 000,00	100 000,00
2762	<i>Créances transfert droit déduct° TVA</i>	<i>50 000,00</i>	<i>100 000,00</i>	<i>100 000,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		500 000,00	550 000,00	550 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 553 139,64	3 110 000,00	3 110 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 110 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	694 000,00	920 000,00	920 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	694 000,00	920 000,00	920 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		694 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	100 000,00	100 000,00
2762	Créances transfert droit deduct° TVA	50 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières		50 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		744 000,00	1 620 000,00	1 620 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	800 000,00	600 000,00	600 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	890 000,00	890 000,00	890 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	300 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	500 000,00	890 000,00	890 000,00
2817411	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	90 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 690 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 740 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 484 000,00	3 110 000,00	3 110 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 110 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 828 958,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 828 958,00									
00046817881 (SLA2006-01)	Crédit Agricole	27/12/2006	10/07/2007	10/10/2007	80 000,00	F	FIXE	3,990	4,049		T	P	O	A-1
003375080804 (SLA2005-06)	Crédit Agricole	16/08/2005	03/10/2005	10/10/2006	67 800,00	F	FIXE	3,440	3,440		A	P	O	A-1
03375080805 (SLA2005-04)	Crédit Agricole	29/12/2005	15/02/2006	10/05/2006	250 000,00	F	FIXE	3,750	3,804		T	P	O	A-1
0636731/01 (SLA2009-03)	Agence de l'Eau Seine Normandie	01/12/2009	01/12/2009	15/12/2010	71 120,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
063673A/01 (SLA2009-01)	Agence de l'Eau Seine Normandie	02/02/2009	05/02/2009	17/12/2009	106 680,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10094851/01 (SLA2009-02)	Agence de l'Eau Seine Normandie	13/03/2009	13/03/2009	25/03/2010	24 913,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10229371 (SLA2012-04)	Agence de l'Eau Seine Normandie	01/02/2012	01/02/2011	25/05/2012	49 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10301531/01 (SLA2011-07)	Agence de l'Eau Seine Normandie	13/10/2011	16/10/2012	10/10/2013	23 100,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10358461/01 (SLA2012-02)	Agence de l'Eau Seine Normandie	06/07/2012	16/10/2012	10/10/2013	37 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10450161/01 (SLA2013-02)	Agence de l'Eau Seine Normandie	20/12/2013	20/12/2013	19/12/2014	11 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1051510 (2014-04)	Agence de l'Eau Seine Normandie	01/10/2014	15/09/2014	01/04/2015	70 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1228311 (SLA2012-01)	Caisse des Dépôts et Consignation	27/12/2012	01/04/2013	01/09/2013	580 000,00	F	FIXE	4,790	4,793		A	P	O	A-1
38000082000000 (2007-07)	Crédit Mutuel	18/09/2007	15/11/2007	15/02/2008	70 000,00	F	FIXE	4,560	4,638		T	C	N	A-1
80163 - 063673A/00 (SLA2007-02)	Agence de l'Eau Seine Normandie	01/05/2007	09/05/2007	25/05/2008	177 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
80217 - 10197931/01 (SLA2010-0)	Agence de l'Eau Seine Normandie	10/05/2010	04/06/2012	25/05/2013	78 945,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
A1408078 (SLA2008-01)	Caisse d'Epargne	31/12/2008	30/09/2009	25/01/2010	460 000,00	F	FIXE	3,440	3,485		T	P	N	A-1
A14180SL (2018-08)	Caisse d'Epargne	28/12/2018	15/02/2019	15/06/2019	90 000,00	F	FIXE	1,810	1,820		A	C	O	A-1
MON511802EUR/001 (SLA2004-04)	Caisse Française de Financement Local	25/12/2004	31/12/2004	01/04/2005	1 580 000,00	F	FIXE	4,110	4,175		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

SAINT LO AGGLO - 05-ASSAINISSEMENT COLLECTIF AFFERM 430 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					471 483,00									
1681 Autres emprunts (total)					471 483,00									
10480631/01 (2016-03)	Agence de l'Eau Seine Normandie	19/07/2016	19/07/2016	19/07/2017	117 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10554991/01 (2016-05.1)	Agence de l'Eau Seine Normandie	19/07/2016	19/07/2016	18/07/2017	160 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10554991/01 (2016-05.2)	Agence de l'Eau Seine Normandie	19/07/2016	15/10/2019	15/10/2020	38 883,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10592061/01 (2016-06)	Agence de l'Eau Seine Normandie	19/07/2016	19/07/2016	19/07/2017	77 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1060492101 (2016-02)	Agence de l'Eau Seine Normandie	20/10/2016	20/10/2016	20/10/2017	18 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1066983 (2018-06)	Agence de l'Eau Seine Normandie	19/07/2018	19/07/2018	19/07/2019	60 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 300 441,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 682 697,87					206 029,89	54 133,48	0,00	12 917,72
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 682 697,87					206 029,89	54 133,48	0,00	12 917,72
00046817881 (SLA2006-01)	N	0,00	A-1	44 686,47	10,53	F	FIXE	3,990	3 399,77	1 732,55	0,00	371,54
003375080804 (SLA2005-06)	N	0,00	A-1	31 178,47	8,78	F	FIXE	3,440	3 014,42	1 072,54	0,00	220,31
03375080805 (SLA2005-04)	N	0,00	A-1	153 087,57	14,11	F	FIXE	3,750	8 291,79	5 625,09	0,00	767,26
0636731/01 (SLA2009-03)	N	0,00	A-1	14 224,04	2,96	F	FIXE	0,000	4 741,33	0,00	0,00	0,00
063673A/01 (SLA2009-01)	N	0,00	A-1	14 224,00	1,96	F	FIXE	0,000	7 112,00	0,00	0,00	0,00
10094851/01 (SLA2009-02)	N	0,00	A-1	4 982,56	2,20	F	FIXE	0,000	1 660,87	0,00	0,00	0,00
10229371 (SLA2012-04)	N	0,00	A-1	16 500,00	4,08	F	FIXE	0,000	3 300,00	0,00	0,00	0,00
10301531/01 (SLA2011-07)	N	0,00	A-1	9 240,00	5,78	F	FIXE	0,000	1 540,00	0,00	0,00	0,00
10358461/01 (SLA2012-02)	N	0,00	A-1	15 000,00	5,78	F	FIXE	0,000	2 500,00	0,00	0,00	0,00
10450161/01 (SLA2013-02)	N	0,00	A-1	5 413,36	6,97	F	FIXE	0,000	773,33	0,00	0,00	0,00
1051510 (2014-04)	N	0,00	A-1	37 333,31	7,71	F	FIXE	0,000	4 666,67	0,00	0,00	0,00
1228311 (SLA2012-01)	N	0,00	A-1	281 498,25	5,67	F	FIXE	4,790	41 604,39	13 483,77	0,00	3 840,80
38000082000000 (2007-07)	N	0,00	A-1	4 666,48	0,87	F	FIXE	4,560	4 666,48	133,00	0,00	0,00
80163 - 063673A/00 (SLA2007-02)	N	0,00	A-1	11 853,37	0,36	F	FIXE	0,000	11 853,38	0,00	0,00	0,00
80217 - 10197931/01 (SLA2010-0)	N	0,00	A-1	31 578,00	5,41	F	FIXE	0,000	5 263,00	0,00	0,00	0,00
A1408078 (SLA2008-01)	N	0,00	A-1	222 316,46	7,82	F	FIXE	1,290	24 574,20	2 749,85	0,00	471,36
A14180SL (2018-08)	N	0,00	A-1	78 261,31	21,46	F	FIXE	1,810	3 557,33	1 416,53	0,00	740,90
MON511802EUR/001 (SLA2004-04)	N	0,00	A-1	706 654,22	8,00	F	FIXE	4,110	73 510,93	27 920,15	0,00	6 505,55
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SAINT LO AGGLO - 05-ASSAINISSEMENT COLLECTIF AFFERM 430 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		344 808,05					28 117,48	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		344 808,05					28 117,48	0,00	0,00	0,00
10480631/01 (2016-03)	N	0,00	A-1	78 000,00	9,55	F	FIXE	0,000	7 800,00	0,00	0,00	0,00
10554991/01 (2016-05.1)	N	0,00	A-1	120 000,00	14,55	F	FIXE	0,000	8 000,00	0,00	0,00	0,00
10554991/01 (2016-05.2)	N	0,00	A-1	34 994,70	17,79	F	FIXE	0,000	1 944,15	0,00	0,00	0,00
10592061/01 (2016-06)	N	0,00	A-1	51 333,35	9,55	F	FIXE	0,000	5 133,33	0,00	0,00	0,00
1060492101 (2016-02)	N	0,00	A-1	12 000,00	9,80	F	FIXE	0,000	1 200,00	0,00	0,00	0,00
1066983 (2018-06)	N	0,00	A-1	48 480,00	11,55	F	FIXE	0,000	4 040,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 027 505,92					234 147,37	54 133,48	0,00	12 917,72

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	2 027 505,92	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : 54

Nombre de suffrages exprimés : 68

VOTES :

Pour : 63

Contre : 1

Abstentions : 3

Date de convocation : 15/02/2022

Présenté par (1) le vice président en charge des finances,

A pôle agglo21 le 21/02/2022

(1) le vice président en charge des finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session conseil communautaire

A pôle agglo21, le 21/02/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Adèle HOMMET	
Alain EUDES	
Alain SEVÊQUE	
Alexandre HENRYE	
Anita AUBERT	
Annabelle DESPREY	
Antoine AUBRY	
Arnaud GENEST	
Brigitte BOISGERAULT	
Christian PERIER	
Claude JAVALET	
Daniel JORET	
Daniel MEUNIER	
Djihia KACED	
Dominique JOIN	
Dominique PAIN	
Dominique QUINETTE	
Emmanuelle LEJEUNE	
Eric FOLLAIN	
Evelyne MASSICOT	
Fabienne LECLER	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Fabrice LEMAZURIER	
Florence MAZIER	
Gilbert PIEDAGNEL	
Henri FONTAINE	
Hervé LE GENDRE	
Isabelle VIOLETTE	
Jacky RIHOUEY	
Jacques CLAIRAUX	
Jean LEBOUVIER	
Jean-Claude BRAUD	
Jean-Pierre GUEGAN	
Jean-Pierre LEDOUIT	
Jean-Pierre LOUISE	
Jean-Pierre MARIE	
Jean-Yves LETESSIER	
Jocelyne RICHARD	
Johnny DUBOSQ	
Laurence BOURBON-HERMON	
Laurent ENGUEHARD	
Laurent PIEN	
Louis JANNIÈRE	
Loïc RENIMEL	
Lydie BROTIN	
Margaux ALARD-LE MOAL	
Marie-Josèphe BAUGE	
Marie-Pascale HOUBEN	
Marie-Pierre FAUVEL	
Maryvonne RAIMBEAULT	
Maurice LEPLATOIS	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Michel PACARY	
Michel RICHARD	
Michel SAVARY	
Michel de BEAUCOUDREY	
Mickaël GRANDIN	
Nadine LE BROUSSOIS	
Nicole GODARD	
Pascal LANGLOIS	
Patrick SIMON	
Philippe BRIARD	
Philippe RICHOMME	
Roland COURTEILLE	
Sylvie LE BLOND	
Thierry DUBOURG	
Touria MARIE	
Valentin GOETHALS	
Virginie MÉTRAL	
Yolande MARIE	

Certifié exécutoire par (1) le vice président en charge des finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/02/2022, et de la publication le 24/02/2022

A siège Saint-Lô Agglo, le 24/02/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.